



Fiche INTERNAT

Photographie
Obligatoire
A coller
ou à agraffer

Année Scolaire : _____

A remplir avec le plus grand soin.

Nom de l'élève	_____	Prénom de l'élève	_____	
Classe	_____	Sexe (1)	♀	♂
Responsable légal (Nom – Prénom – Adresse) : _____ _____ _____				
☎ fixe *	_____	☎ Portable*	_____	
☎ travail *	_____	✉ mail *	_____	

* Champs obligatoires

L'internat est susceptible d'accueillir les élèves du lundi 7h30 au vendredi 17h30.

		Horaires Départ		
<u>REGIME INTERNAT (1)</u>		Mardi	Mercredi	Vendredi
½ INTERNAT	Scolarité : 4 ou 5 jours ☉ 6 Repas 🍽 2 Nuits Départ Mardi soir : 18h30 au plus tard !! En cas de présence exceptionnelle + 1 journée supplémentaire ou toute la semaine, l'acquisition d'une carte cantine devra se faire. Tout repas non pris sera facturé. (cf : tarifs repas en vigueur).	_____	_____	_____
INTERNAT COMPLET	Scolarité : 5 Jours ☉ 9 Repas 🍽 4 Nuits	_____	_____	_____

Veuillez indiquer ci-dessous l'identité de la personne susceptible de venir chercher l'élève :

<input type="checkbox"/> Responsable légal	
<input type="checkbox"/> Membre de la famille : Nom, Prénom, Qualité 	<input type="checkbox"/> Tiers Personne : Nom, Prénom, Qualité
Ou le moyen de locomotion utilisé : (autre qu'avec responsable légal)	
<input type="checkbox"/> Transport en commun <input type="checkbox"/> Covoiturage : _____ (Nom de l'élève concerné)	

Visa de l'élève

Visa du responsable légal

Etude Obligatoire pour tous (sauf élève majeur) de 13h15 à 14h45

Autorisation de sortie permanente pour le Mercredi après-midi :

Elèves de COLLEGE (ainsi que 3^{ème} Prépa Métiers)

LP (excepté 3^{ème} Prépa Métiers)

L'élève n'est jamais autorisé à sortir seul de l'enceinte de l'établissement.

Mineurs

L'élève est autorisé à sortir seul de 14h45 à 18h15

Majeurs

L'élève est autorisé à sortir de 13h15 à 18h15.

NB : La présence de l'élève est obligatoire au repas. Elle est facultative pour les études d'internat. Toutefois, l'accès ne lui sera jamais refusé.



- En cas de sortie Ponctuelle -

Tout élève du collège et de 3^{ème} Prépa Métiers peut en revanche sortir le mercredi après-midi accompagné d'un adulte.

Cette autorisation devra s'accompagner au préalable d'un écrit mentionnant l'identité de la personne venant le chercher ainsi que des horaires de sortie (OBLIGATOIREMENT entre 14h45 et 18h15).

Ce document doit être transmis à la vie scolaire (CPE) le lundi précédant le mercredi de sortie.

L'établissement est déchargé de toutes responsabilités durant ces sorties.

Dans le cas d'un manque de travail ou d'un comportement inadapté, l'établissement se réserve le droit de suspendre toutes sorties.

- Activités du Mercredi -

Les élèves participent **OBLIGATOIREMENT** à ces activités. Elles se déroulent entre 14h45 et 18h15 (et de 10h10 à 12h le mercredi matin pour les élèves qui n'ont pas cours).

Quartier libre le mercredi après-midi.
Activités du mercredi possible.

Des activités sportives peuvent être proposées. Veuillez indiquer si votre enfant est dispensé (1) :

Pas dispensé Dispense totale Dispense partielle (à préciser) _____

Dispositions particulières pour les élèves du LP

✓ Pour tous les jours de la semaine, les élèves ont la possibilité de stationner devant l'établissement (dans la zone délimitée par les barrières métalliques) aux horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement. Certains élèves en profitent pour fumer.

Si votre enfant est fumeur, veuillez le préciser (1) : fumeur non-fumeur

(1) Cochez la case correspondante.

Tous ces horaires doivent être scrupuleusement respectés.

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

Trousseau internat

A l'internat, c'est comme à la maison.....

... dans ton trousseau, il te faut :

- Ton nécessaire de toilette ...
(gel douche, serviettes, gants de toilette, brosse à dents...)
- ⚠ Pas de déodorant spray.
- Une paire de chaussons obligatoire.

Pour toi...



Pour ton lit...(90x190)

- Un oreiller ou un traversin avec les taies
- Des draps
- Une couette ou une couverture
- Une alaise **plastifiée OBLIGATOIRE.**
- PAS de sac de couchage !



Il te faut également...

- Un sac pour mettre ton linge sale
- Quelques cintres
- 2 cadenas avec 2 clés [type ABUS 40] : (1 pour le casier + 1 pour l'armoire)
→ le double devra être remis à la vie scolaire.



**Chaque pièce du trousseau ainsi que chaque objet personnel
doit être marqué à ton nom !**

**La valise, le sac de transport des effets personnels pour la semaine
doit être de taille raisonnable.**